

Le Travail en Temps Partagé

La rencontre parfaite entre les besoins en expertises des PME et les projets professionnels des Cadres Experts qui ont choisi de travailler différemment.

Entreprises, recrutez autrement!

QUAND ON EST UNE ENTREPRISE, POURQUOI CHOISIR LE TEMPS PARTAGÉ ?

Face aux contraintes économiques actuelles, le travail en temps partagé, permet aux PME de recourir aux compétences des cadres expérimentés dont elles ont besoin, de pouvoir disposer des mêmes savoir-faire et potentiels humains que les grandes entreprises.

Plus de compétences adaptées

Le travail en temps partagé des cadres s'adapte à la plupart des fonctions de l'entreprise et donc à leurs attentes concrètes. C'est aussi la possibilité pour une entreprise de tester ou de lancer une activité nouvelle à des coûts maîtrisés.

Plus de souplesse, de flexibilité

Les entreprises ayant fait le choix d'embaucher en temps partagé soulignent la flexibilité et le niveau d'expertise pour 26%, et une meilleure maîtrise des coûts pour 21%*.

UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT

L'entreprise peut enfin recruter une compétence pointue, avec un contrat adapté à sa charge réelle de travail et à sa capacité financière.



Les cadres ont souvent plusieurs compétences recherchées par les TPE PME PMI, et choisissent de partager ces expériences entre plusieurs employeurs.

DES ATOUTS ÉVIDENTS

Ajuster ses ressources

- Une présence adaptée aux besoins
- Des collaborateurs expérimentés, autonomes et impliqués • Une plus grande
- Des compétences immédiatement opérationnelles

Maîtriser ses coûts

- Un temps de travail sur mesure
- Une souplesse de mise Augmenter sa valeur en œuvre
- réactivité

Gagner en flexibilité

- Développer ses opportunités
- ajoutée
- Adapter les savoirfaire à l'entreprise



QUELS MÉTIERS, QUELLES FONCTIONS EN TEMPS PARTAGÉ AU CTP13?

De nombreux métiers sont représentés au sein du CTP13. De façon non exhaustive citons: RH, Commercial, Marketing, Finance et Gestion, QSE, Communication, Informatique et Système d'informations, Achats, Digital, Logistique, Supply Chain, Juridique, Management production industrielle...

QUI EST LE CTP13?

CTP13, Compétences en Temps Partagé des Bouches du Rhône, est une association à but non lucratif, dont la vocation est la promotion du travail à temps partagé dans les Bouches du Rhône. Elle est la 29ème association affiliée au réseau national de la FNATTP (Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé créée en 1993 – plus de 1200 adhérents).

CTP13 est composée et animée par des cadres professionnels bénévoles avant eux-mêmes choisi le travail temps en partagé.



CTP13 Maison de la vie associative Le Ligourès Place Romée de Villeneuve 13090 Aix-en-Provence

> 07 69 31 80 83 www.ctp13.fr contact@ctp13.fr